

LE PAYSAGE ARCHITECTURÉ DE CLISSON



Le Pont de la Vallée apparaît comme un élément central de la ville, un édifice qui relie deux quartiers.

LES FONDEMENTS NATURELS DU PAYSAGE

La confluence de deux rivières
La Sèvre Nantaise et la Moine naissent dans les Deux-Sèvres. Elles se rejoignent à Clisson 10, à quelques mètres du Pont de la Vallée.

En aval de la confluence, une chaussée* 1 a été construite pour permettre le fonctionnement de deux moulins. Les archives mentionnent un moulin sur chaque rive dès 1407. Malgré de nombreux remaniements sur les édifices 2, les voies de fuite* sous l'hôtel Saint-Antoine 9 et sous le square Mathurin Crucy 3 sont toujours visibles.

La force du courant de la rivière présente un intérêt évident pour les moulins mais les risques de crue sont importants. Ainsi, les ouvertures des maisons implantées au bord de l'eau sont situées largement au-dessus du niveau de la Sèvre.

Un relief propice à la défense
Un relief accidenté, constitué d'enrochements granitiques, encadre la vallée encaissée de la Sèvre Nantaise. Il rend le site stratégique : le promontoire offre une position défensive idéale pour le château.

Clisson se situe au carrefour de trois provinces : la Bretagne, le Poitou et l'Anjou. Elle fait partie des Hautes Marches de Bretagne et du Poitou et fait face à Tiffauges et Montaigu. Cette zone

de conflits potentiels se révèle aussi propice aux échanges culturels et commerciaux. Les villes dites de « Marches séparantes » sont également des villes de marché. Les halles sont construites au XIV^e siècle pour abriter les transactions.

UN PONT ENTRE VILLE ET FAUBOURGS

Le Pont de la Ville ou Pont de la Vallée
Le pont sur la Sèvre est mentionné à partir du XV^e siècle. Auparavant, seul un gué permettait de traverser.

D'après les documents anciens, le pont fait partie des fortifications de la ville : une grande porte à pont-levis le fermait côté rive gauche.

Il est constitué de six arches de portée différente. Des passerelles en bois ont couvert certaines voies jusqu'en 1833. Côté amont, cinq éperons renforcent l'édifice.

À l'origine, le Pont de la Vallée ou Pont de la Ville rattache le bourg castral* aux faubourgs situés sur la rive droite, la Trinité et Saint-Antoine. Les deux noms du pont y font référence : on l'empruntait soit pour rentrer dans la ville, soit pour en sortir. Il relie le bourg à une zone d'activités établie hors de la ville, parfois pour des raisons sanitaires (l'aumônerie, ancêtre de l'hôpital Saint-Antoine par exemple). Le pont fait le lien entre l'activité commerciale de la rive gauche et la voie de communication qui mène à Nantes et à Cholet.

Le pont relie également les paroisses de Notre-Dame et de la Trinité. Une croix, dont il ne reste que le socle, en marquait la délimitation. La croix actuelle, sur un autre éperon, proviendrait du parvis de Notre-Dame.



UN CHÂTEAU MÉDIÉVAL

Le château, construction militaire
Fondé au XI^e siècle, il prend peut-être appui sur une motte castrale : l'étymologie du nom « Clisson » renvoie en effet à une palissade composée de pièces de bois.

La tour carrée 4 qui surplombe la Sèvre (avec un toit en tuile) est sans doute construite au XII^e siècle. Elle fait l'objet de nombreux remaniements dont témoignent les différences de style dans les ouvertures. Sa fonction est en même temps résidentielle et militaire. Des éléments défensifs, créneaux et mâchicoulis, sont toujours visibles au sommet de la tour. Pour mieux résister à un assaut, les baies sont ouvertes uniquement en hauteur.

Après une brève confiscation par les ducs de Bretagne au milieu du XIII^e siècle, le château fait, dès la fin du

siècle, l'objet d'aménagements commandités par les seigneurs de Clisson. Parmi eux, Olivier V de Clisson (1336-1407), grand militaire de la Guerre de Cent Ans.

Le château n'est alors pas le seul élément militaire et défensif de Clisson : la muraille qui cerne le bourg castral* le rejoint. Les fortifications du château sont renforcées au XV^e siècle pour suivre le développement de l'artillerie. C'est François II, duc de Bretagne et père d'Anne de Bretagne, qui commande les travaux : une seconde enceinte, flanquée de tours d'artillerie. Le mur longeant la rue de la Collégiale 5 fait partie de ces travaux de modernisation.

Le château conserve sa fonction résidentielle. C'est d'ailleurs la demeure préférée de François II, qui y est né. Dans la partie supérieure de la haute tour donnant sur la Sèvre, l'ouverture agrémentée d'une file de colonnes correspond à la chapelle privée qu'il a fait ajouter au logis.

Au XVII^e siècle, certaines parties du château sont transformées en habitats privés : en témoignent les fenêtres encadrées de tuffeau.

Le château, élément de paysage
Le château est incendié en 1793, lors du repli des troupes républicaines sur Nantes. En 1807, François-Frédéric Lemot (1771-1827), sculpteur et grand prix de l'Académie, le rachète.

Deux ans plus tôt, Lemot découvre Clisson, ville largement détruite et que ses habitants reviennent progressivement reconstruire. Il mesure l'intérêt du site et sa résonance dans le contexte artistique, marqué par le motif de la ruine idéalisée et par un goût prononcé pour ce qui vient d'Italie. Il achète, sur la rive droite de la Sèvre, les anciennes terres de chasse des seigneurs de Clisson, qui deviendront la Garenne

Lemot. Il entreprend de créer un paysage idéalisé, à l'italienne : un véritable tableau de paysage*.

Dans ce projet, le château, fabrique* historique, est un rappel monumental de l'époque médiévale et de la figure héroïque d'Olivier de Clisson. Lemot le conserve d'ailleurs à l'état de ruines.

En l'achetant, il le protège. Dans le contexte de la reconstruction après la Révolution, il empêche que ses ruines servent de carrière de pierres. Les éperons du bastion qui se situaient à l'emplacement du square Mathurin Crucy 3 sont tout de même arrachés au XIX^e siècle : les riverains se plaignent qu'ils accentuent les crues de la Sèvre.

UN PAYSAGE À L'ITALIENNE

Le projet de Lemot pour Clisson
Lemot fait construire sur les terres qu'il a acquises une Maison du Jardinier, reflet de l'architecture rustique toscane, et une « grande maison » 11. Travaillée d'abord avec Mathurin Crucy, la villa est effectivement réalisée par Pierre-Louis Van Cleemputte à partir de 1824. Elle est achevée par le fils de Lemot vers 1860. Elle a un aspect moins rustique que celui prévu par les premiers dessins mais conserve un style très italien. La façade sur la Sèvre dispose d'une « loge » (loggia) qui avance sur une terrasse. Si son rez-de-chaussée comporte des arcs en plein cintre, l'étage est fermé par un linteau droit soutenu par des colonnes doriques. Le garde-corps en claustra est composé de tuiles à l'antique.

Le belvédère et la « loge » sont des points de vue privilégiés sur un paysage que Lemot veut « pittoresque », c'est-à-dire méritant d'être peint.

Pour lui donner un caractère italianisant, il fait ajouter dans le château un édicule à toit plat, en tuile, que l'on aperçoit depuis le Pont de la Vallée. Il fait aussi planter de la vigne et des pins parasols. Lemot influence également la reconstruction de Clisson. Lorsqu'il n'est pas présent, son régisseur Joseph Gautret porte sa voix.

Ainsi se multiplient dans la ville les toits à faible pente en tuile. Leur couleur rouge-orangé accentue la tonalité italienne du paysage. La brique est moins onéreuse que la pierre, élément non négligeable à l'époque de la reconstruction. Elle forme des bandeaux, décore des ouvertures couvertes d'arcs en plein cintre, des baies jumelées ou encore des serliennes* dont le rythme ternaire se retrouve fréquemment.

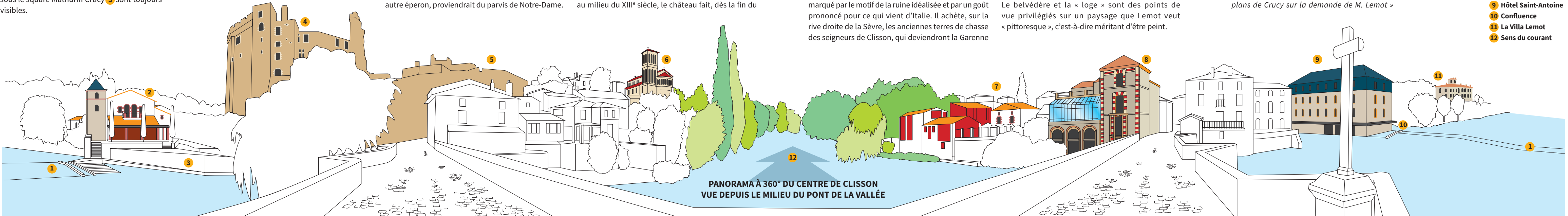
Clisson après Lemot
L'influence de Lemot est telle que M. Hervouet, adjoint du maire de Clisson, l'évoque dans l'éloge funèbre qu'il lui rend en 1827 : « Pour lui plaire, nous cherchions dans nos constructions à nous rapprocher du genre pittoresque afin de le seconder dans ses vues. » Cette influence perdure après sa mort, sur les bâtiments publics et privés.

L'église Notre-Dame 6 fait l'objet de deux phases de travaux, dans les années 1840-1850 puis en 1888. Elle est agrandie avec l'adjonction de deux bas-côtés, selon les principes d'une basilique romaine. Le clocher est reconstruit comme une « tour carrée à l'italienne, conformément aux plans de Crucy sur la demande de M. Lemot »

(conseil municipal, 1881). Le chevet est décoré en 1888, par l'architecte René Ménard, d'une file de colonnes à chapiteaux corinthiens dont les entrecolonnes sont couverts d'arcs en plein cintre.

Rive droite, l'édifice 8 sur trois niveaux en aval du pont est un exemple de l'adaptation à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle des motifs « à l'italienne ». Il est couvert d'un toit de tuiles. La polychromie existe encore même si la brique est moins présente parce qu'associée à la pierre calcaire. L'arc qui couvre les fenêtres n'est plus en plein cintre mais surbaissé et renforcé par un linteau droit. L'ouverture de toit a une forme de fronton triangulaire. Les bandeaux et corniches sont uniquement en pierre. Les motifs changent et rappellent plutôt l'Antiquité classique.

Cet édifice a récemment été agrandi par un deuxième corps de bâtiment dont les ouvertures en plein cintre décorées de briques renvoient au style promu par Lemot.



1. Le pont de la ville au début du XIX^e siècle, en partie en bois. L'église Notre-Dame n'a pas encore été remaniée.
© Lithographie par Daniaud d'après un dessin de Drake
- 1 Chaussée
 - 2 Moulin du château, rive gauche
 - 3 Square Mathurin Crucy
 - 4 Tour du XII^e siècle
 - 5 Rue de la Collégiale
 - 6 Église Notre-Dame
 - 7 Quartier des Tanneurs
 - 8 Édifice du XIX^e siècle
 - 9 Hôtel Saint-Antoine
 - 10 Confluence
 - 11 La Villa Lemot
 - 12 Sens du courant



INDUSTRIE, ARCHITECTURE ET PAYSAGE

La réhabilitation du quartier des tanneurs

Le quartier des tanneurs **7** est restauré à partir des années 1990 et représente aujourd'hui un ensemble majeur dans le paysage clissonnais. Les lieux de production sont transformés en habitations en respectant les volumes, les pentes de toit et les ouvertures. Ces édifices rappellent les galeries et les combles italiens et leur couleur rouge soutient l'orangé des tuiles. Les espaces aujourd'hui bardés de bois étaient utilisés pour sécher les peaux.

La nécessité de disposer de beaucoup d'eau pour laver les peaux explique que tanneurs et corroyeurs* s'installent sur les berges. L'eau puisée dans la rivière sert aussi à tremper les peaux dans des cuves remplies de tan*. Cette activité malodorante justifie l'implantation de l'activité hors de la ville.

Les eaux usées, rejetées dans la rivière, salissaient la Sèvre. Cette pollution a dû inciter les lavandières à travailler en amont de la chaussée, où elles sont souvent représentées dans l'iconographie ancienne. La fin de l'activité liée au cuir dans les années 1950 contribue à assainir la rivière.

Les multiples vies des moulins du château

Au XVI^e siècle, sur chaque rive, deux moulins appartiennent au seigneur de Clisson. Ce sont des minoteries. Au début des années 1820, le bâtiment rive droite sert de moulin à papier. Des Clissonnais se plaignent alors du bruit que font,

la nuit, les « mailloches » qui broient les tissus. Le propriétaire se défend en évoquant un « bruit sourd, monotone et continu, loin d'être opposé au sommeil ».

Le moulin à papier est rapidement remplacé par une filature de coton. A partir de 1834, la force hydraulique est associée à celle de la vapeur. Le filage de la laine puis son tissage viennent s'ajouter aux activités existantes.

Suite à un incendie, le moulin rive droite **9** est reconstruit vers 1860. Malgré le choix de l'ardoise pour sa couverture, il conserve un certain aspect « italien » : sa façade est scandée par des ouvertures en plein cintre décorées de briques formant sept travées. Au XX^e siècle, la famille Delaroche aménage un atelier supplémentaire le long de la Sèvre. Le bâtiment de la rive gauche sert alors d'entrepôt et de teinturerie. L'entreprise ferme en 1990.

En 1998, l'installation du square Mathurin Crucy **3** est l'occasion de mettre en valeur des édifices « à l'italienne » et la vue sur la Sèvre.

La filature est réhabilitée en hôtel-restaurant en 2009. La destination de l'édifice est déterminée en fonction du Plan de Prévention des Risques Inondations. En effet, la proximité de la rivière ne permet pas l'installation de logements. L'ancien atelier devient une terrasse-jardin qui offre une autre vue privilégiée sur le paysage architectural de Clisson.

1. Le quartier de la Trinité vu depuis le château, vers 1925
© Georges-Louis Arlaud



Un paysage architectural protégé

Le château et le Pont de la Vallée sont protégés au titre des monuments historiques, au début des années 1920 et le domaine de la Garenne Lemot en 1969. Le Conseil Général de Loire-Atlantique achète le château en 1962, puis la Garenne Lemot en 1968. En 1994, le centre de Clisson est classé « Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ». En 2017, cette ZPPAUP est repensée en « Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine » (AVAP). Il s'agit d'une servitude d'utilité publique, avec des prescriptions pour la qualité architecturale des constructions existantes ou nouvelles et pour le traitement des éléments paysagers sensibles d'un point de vue patrimonial.

* Glossaire

Bourg castal : quartier qui s'est développé à proximité d'une place forte.

Chaussée : ouvrage qui régule l'écoulement de la rivière et oriente son débit vers des biefs où des roues transmettent la force hydraulique aux engrenages du moulin.

Corroyeurs : artisans qui transforment le cuir tanné en cuir fini.

Serlienne : baie couverte d'un arc en plein cintre, encadrée de deux autres baies, généralement plus étroites, et couvertes d'un linteau plat.

Tableau de paysage : à partir du XVII^e siècle, genre pictural dans lequel le paysage est prétexte à une allusion historique, mythologique ou à une réflexion philosophique. Souvent ponctué de « **fabriques** », c'est-à-dire d'éléments construits.

Tan : écorce de chêne moulue.

Voie de fuite : voie par laquelle l'eau utilisée par les moulins rejoint la rivière.

Pour aller plus loin

Clisson ou le retour d'Italie, Service de l'Inventaire général, Cahiers de l'Inventaire, 1990.

Fenêtres sur le Pays du Vignoble Nantais, Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, 2011

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique est propriétaire du château de Clisson et du domaine de la Garenne Lemot : <http://grand-patrimoine.loire-atlantique.fr>

L'établissement public territorial du bassin de la Sèvre Nantaise gère la rivière : www.sevre-nantaise.com



« LE VÉRITABLE VOYAGE DE DÉCOUVERTE NE CONSISTE PAS À CHERCHER DE NOUVEAUX PAYSAGES, MAIS À AVOIR DE NOUVEAUX YEUX ».

Marcel Proust, *La Prisonnière*, 1925.

Le service du patrimoine

coordonne les initiatives du Pays du Vignoble Nantais, Pays d'art et d'histoire. Il propose toute l'année des animations pour les habitants, les touristes et les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Le Pays du Vignoble Nantais appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture attribue le label Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI^e siècle, les villes et pays mettent en scène le

patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de plus de 190 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

A proximité,

Nantes, Guérande, Laval, Le Mans, Angers, Saumur, Fontenay-le-Comte, Le Perche Sarthois, la Vallée du Loir, les Coëvrons- Mayenne et le Pays Loire-Touraine bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Renseignements

Pays d'art et d'histoire du Vignoble Nantais
82 rue Pierre Abélard
44330 Le Pallet
02 40 80 90 13
www.vignoble-nantais.eu
pah@vignoble-nantais.fr

Crédits photos

Cédric Paquereau ; Valéry Joncheray ; Région Pays de la Loire - Inventaire Général. Reproduction Patrice Giraud, 1986 ; Ministère de la Culture et de la Communication, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine ; Emmanuelle Marguinaud

Conception graphique

Service communication du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais d'après DES SIGNES

Impression

La Contemporaine

FOCUS
CLISSON
DEPUIS LE PONT
DE LA VALLÉE



PAYS DU
VIGNOBLE NANTAIS

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

